

# Programme de traitement et de réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie

*La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à améliorer la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.*

## Réduire les méfaits grâce au traitement et à la réadaptation

Veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes souffrant de dépendance à l'alcool ou aux drogues aient accès à des programmes de traitement et de réadaptation est une part importante des activités déployées dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue pour en réduire les méfaits auprès des individus, des familles et des collectivités. La prestation du traitement est principalement la responsabilité des gouvernements provinciaux et territoriaux. Toutefois, le gouvernement du Canada a affecté 14 millions de dollars annuellement aux coûts associés aux programmes de traitement et de réadaptation par l'intermédiaire d'une série d'accords de contribution bilatéraux conclus avec les provinces et les territoires participants.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire du Programme de traitement et de réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie (PTRAT). Le PTRAT est principalement pour les programmes de traitement et services à l'intention des femmes et des jeunes Canadiens, mais les programmes visant d'autres populations à risque élevé susceptibles de requérir des services

spécialisés sont également admissibles à une aide financière dans le cadre du PTRAT. En offrant une contribution financière destinée aux opérations de ces divers programmes de traitement, le PTRAT permet aux femmes, aux jeunes et aux membres d'autres populations à risque élevé d'accéder plus facilement à des programmes de traitement et de réadaptation, et par conséquent accroît la participation de ces populations à des programmes de traitements.

Une gamme de services et de programmes dont les coûts sont partagés sont offerts par l'intermédiaire du PTRAT, y compris les suivants : programmes de désintoxication, sensibilisation et dépistage précoce, intervention thérapeutique, évaluation et référence, soins continus et suivi clinique.

Le Programme soutient également les évaluations de programmes de traitement et de réadaptation, ainsi que les activités de recherche menées en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Cette composante du Programme vise à acquérir des connaissances dans le domaine du traitement et de la réadaptation grâce à l'élaboration de meilleures pratiques, et de distribuer cette information à un large éventail d'intervenants.

Entre autres réalisations, les recherches financées dans le cadre du PTRAT ont permis la rédaction d'une série de brochures sur le traitement et la réadaptation intitulées *Meilleures pratiques*, publiées par le Bureau de la réduction de la demande de Santé Canada. Cette série de brochures dont la première de la série a été publiée en 1999, ont porté notamment sur les femmes, les jeunes, la cocaïne et la conduite avec facultés affaiblies.

Ces publications ont suscité un vif intérêt chez les fournisseurs de services, les planificateurs de programmes et les autres paliers de gouvernements au Canada et ailleurs dans le monde.

*Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site:*  
[www.santecanada.gc.ca/sca](http://www.santecanada.gc.ca/sca)

*Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez*  
[www.santecanada.gc.ca/sca-cna](http://www.santecanada.gc.ca/sca-cna)

